

L'avion partira sans lui

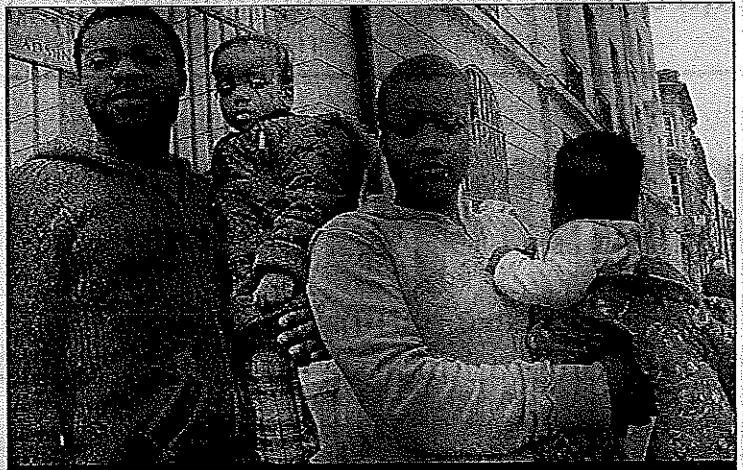
TRIBUNAL. Hier, un père de famille ébroïcien originaire du Congo risquait l'expulsion. Un drame humain trop commun.

Assis près d'un agent de la police de l'air et des frontières, Fulla Ngimbu attend. Avec l'une de ses deux filles qui joue à ses côtés. Tendus, comme tous les membres de sa communauté et de sa famille venus, hier, le soutenir dans la salle d'audience du tribunal administratif de Rouen trop petite pour tous les recevoir. Mais avec le sourire de celui qui sait que son sort n'est plus entre ses mains. Arrêté près de son domicile il y a quelques jours par des policiers qui recherchaient... un Angolais, il est depuis placé en rétention et comparait dans le cadre d'une procédure d'urgence.

Arrêté à la place d'un... Angolais

Dans quelques instants, ce Congolais de 30 ans saura s'il doit prendre l'avion depuis Paris, direction son pays d'origine, pour un aller sans retour dans le cadre d'une procédure de reconduite à la frontière demandée par la préfecture d'Evreux, la ville où il réside depuis une dizaine d'années dans le quartier de la Madeleine.

Non loin de lui, Nermine Booto, sa compagne depuis 2006 patiente en espérant que la jeune juge chargée, seule, de rendre une décision aura retenu les arguments de Me Cécile Madeline, l'avocate chargée de défendre le père de ses deux



Fulla Ngimbu est ressorti libre du tribunal administratif de Rouen

petites filles, Prunelle et Nérielle. « Si on renvoie dans son pays ce père de famille, installé en France, jamais il ne reverra ses filles et ce sera l'éclatement de cette famille », assure l'avocate, spécialiste de la question des droits des étrangers. Pour la défense, le cas de Fulla Ngimbu est clair et son dossier solide. Sans-papiers, mais pas toujours sans travail, parfois à la limite de la loi qu'il a parfois contournée pour faire vivre les siens, cet Ebroïcien a pourtant su s'intégrer au tissu local. Electricien, une promesse d'embauche l'attend dès que sa situation sera régularisée. Mise en doute par les services de l'Etat, l'attachement du jeune homme pour sa famille a même

dû être prouvé par des photos prises à la maternité, un carton d'invitation au premier anniversaire d'une de ses filles...

Au fond de la salle, la porte s'ouvre. L'assemblée se lève. Le silence est pesant. La juge et sa greffière s'installent. Et le verdict tombe : la reconduite à la frontière est annulée. Quelques applaudissements éclatent, des poignées de main sont échangées. « Ce soir, ce sera la fête ! », glisse en quittant les lieux Fulla Ngimbu, qui a de nouveau rendez-vous au tribunal le 1er avril prochain. Le chemin vers sa régularisation n'est pas encore terminé.

Pour vous renseigner :

- ⇒ **Sans vous déplacer, par téléphone :** Centre impôts service pour des renseignements généraux : 0810 46 76 87*
Centre prélèvement service : pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement : 0 810 012 011 *
*Tous d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur.
- ⇒ **Sans vous déplacer, par internet :** www.impots.gouv.fr, pour consulter votre compte fiscal, réaliser des démarches ou payer
- ⇒ **Sur place :** Pour simplifier vos démarches, vous pouvez désormais obtenir les renseignements et documents fiscaux ainsi que déposer vos dossiers fiscaux, à votre choix, aux deux guichets suivants de votre Centre des finances publiques.
 - Sur le montant de votre impôt
SIP ROUEN VILLE
2 RUE SAINT SEVER
Tél : 02 32 18 91 01 Courriel : cdi.rouen-ville@cgfip.finances.gouv.fr
76032 ROUEN CEDEX
 - Sur le paiement de votre impôt
TRES. ROUEN IMPOTS
QUAI JEAN MOULIN BP1002
Tél : 02 35 71 41 26 Courriel : 076035@cgfip.finances.gouv.fr
Accueil du public : 8h30 A 16h15 TLJ SAUF SAMEDI Avec ou sans rendez-vous

Pour obtenir des réponses plus détaillées auprès d'un guichet du Centre des finances publiques :

- Sur le montant de votre impôt
SAID VIEUX MARCHE
76032 ROUEN CEDEX
- Sur le paiement de votre impôt
TRES. ROUEN IMPOTS
QUAI JEAN MOULIN BP1002
Tél : 02 35 71 41 26 Courriel : 076035@cgfip.finances.gouv.fr
Accueil du public : 8h30 A 16h15 TLJ SAUF SAMEDI Avec ou sans rendez-vous

TAXES FONCIÈRES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 760 SEINE-MARITIME Commune : 540 A ROUEN

Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement	Taxe ordures ménagères	TOTAL des cotisations
Taux 2008	21,01 %	%	13,16 %	4,42 %	0,0509 %	%	7,36 %
Taux 2009	21,01 %	%	15,10 %	4,42 %	0,11 %	%	7,58 %
Adresse	20 IMP DU CLOS THIREL						
Base	2160		2160	2160	2		2160
Cotisation	454		326	95			164
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisations 2008	443		277	93	1		155
Cotisations 2009	454		326	95	2		164
Variation en %	+2,48 %	%	+17,69 %	+2,15 %	+100,00 %	%	+5,81 %
Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement	Chambre d'agriculture	
Taux 2008	%	%	%	%	%	%	%
Taux 2009	%	%	%	%	%	%	%
Bases totales non agricoles							
Bases services agricoles							
Cotisations 2008							
Cotisations 2009							
Variation en %	%	%	%	%	%	%	%
Dégrèvements des propriétés non bâties					Majoration base terr. const.	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
Base « État »						X	
Base « Collectivités »							
Frais de gestion de la fiscalité directe locale							83
Dégrèvement « Habitation principale »							7
Dégrèvement JA « État »							8
Dégrèvement JA « Collectivités »							8

AVIS D'IMPOSITION TAXES FONCIÈRES

voteés et perçus par le communal, le département, la région et divers organismes

2009



TRES. ROUEN IMPOTS
QUAI JEAN MOULIN BP1002
76037 ROUEN CEDEX 1
RN G4 E1 081419 170909 252

M. DEMARE OLIVIER JOSEPH
ROLAND

60 RUE VERTE

76000 ROUEN

Vos références

Numéro fiscal : 20 66 842 122 422 C
Référence de l'avis : 09 76 4923070 55
Numéro de propriétaire : 540 D10298Z
Numéro de contrat de prélèvement mensuel : M3 76 009 840 785

Débiteur(s) légal(aux) :
M. DEMARE OLIVIER JOSEPH
ROLAND

60 RUE VERTE
76000 ROUEN
PRO/INDIVIS 0850 MBOEJIB* C
MLE MADELINE CECILE LAURENC
VALERIE
PRO/INDIVIS MBTG4F

Numéro de rôle : 221
Établi à la date du 03 09 2009
Date de mise en recouvrement : 31-08-2009

Votre situation

Montant de votre taxe foncière

1124,00 €

Versements effectués

832,00 €

Somme restant à prélever

292,00 €

MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Compte à débiter :

2530000938
DEMARE OLIVIER
HSBC FR BHOREL LES ROUE

Prochaines échéances 2009 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement normalement fixée au 15-10-2009
15 SEPTEMBRE 2009 104,00 €
15 OCTOBRE 2009 104,00 €
15 NOVEMBRE 2009 84,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2010

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2010 pour la taxe foncière seront les suivants :

15 JANVIER 2010	112,00 €	15 JUIN 2010	112,00 €
15 FEVRIER 2010	112,00 €	15 JUILLET 2010	112,00 €
15 MARS 2010	112,00 €	16 AOUT 2010	112,00 €
15 AVRIL 2010	112,00 €	15 SEPTEMBRE 2010	112,00 €
17 MAI 2010	112,00 €	15 OCTOBRE 2010	112,00 €